



S.A.S. AUTO ECOLE ELSA PERMIS

120 AVENUE BECQUART 59130 LAMBERSART

AGR : E0605919560 TEL : 03.20.21.10.94

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-1 à L6352-15 du code du travail. Il s'applique à tous les candidats au permis de conduire, et ce pour toute la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2

Il est formellement interdit aux candidats :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme.
- De se présenter aux formations en état d'ébriété.
- De fumer, devapoter, de manger dans la salle de cours.
- D'emporter ou de casser les supports de formations et le matériel en salle.
- D'utiliser leurs téléphone portable (sauf pour l'utilisation de l'application kopilote) durant les sessions.
- De discuter à voix haute.

ARTICLE 3

Sanctions :

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance.

- Avertissement écrit par la directrice de l'organisme
- Exclusion définitive de la formation

Aucune sanction ne peut être infligée au candidat sans que celui-ci ne soit informé : si le candidat est mineur un entretien sera envisagé avec un responsable légal.

ARTICLE 4

Ce règlement a pour objectif de définir les règles relatives à l'hygiène, à la sécurité ainsi qu'à la discipline nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement.

ACCES AUX LOCAUX

Les cours de code commencent aux heures précisées lors de votre inscription, merci de ne pas être en retard pour ne pas perturber le cours et la concentration des autres candidats. Merci de respecter le silence et de travailler individuellement

Les cours de code et de conduite sont dispensés par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner. Lors des cours en vidéo, si une réponse est incomprise, l'enseignant(e) présent (e) au bureau est à votre écoute pour toute explication complémentaire.

Merci de respecter la propreté de la salle qui est équipée de fauteuils de cinéma pour votre confort : ne pas coller de chewing-gum !

En cas d'incendie, chacun se conformera aux directives et à l'ordre d'évacuation.